

Dakar, Sénégal, 23 février (Infosplusgabon) - Le gouvernement du Sénégal va très bientôt interdire le transport public inter-urbain de 22 h à 6 h et introduire en juillet prochain le permis à points, afin de lutter contre la recrudescence des accidents de la circulation, a annoncé jeudi le ministre des Transports terrestres, Abdoulaye Daouda Diallo.

"Au-delà des difficultés d'une bonne vision la nuit, le problème du comportement des chauffeurs se pose. Il y a lieu de travailler à les faire revenir à la raison. Nous pensons sincèrement que ces deux mesures conjuguées à plus d'efforts de la part de tous les acteurs de la circulation vont y aider", a notamment déclaré, après s'être rendu au chevet des blessés d'un accident de la circulation qui a fait onze morts, mercredi, dans le centre du pays.

L'accident est survenu près de la ville de Nioro, à la suite d'une collision entre un autocar et un minicar de transport de passagers, et a fait sept morts sur le coup, quatre blessés succombant après avoir été admis à l'hôpital de Kaolack, la capitale de la région du même nom.

"C'est un accident regrettable, à la limite inacceptable. Il va falloir définitivement mettre la législation en place pour résoudre ses difficultés", a affirmé le ministre des Transports, venu à Kaolack pour "assister les blessés et partager la douleur des familles des disparus".

Selon les données officielles, en 2017, les accidents de la circulation ont fait au Sénégal au moins 793 morts et des centaines de blessés.

FIN/INFOSPLUSGABON/IDF/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon